



RECU EN PREFECTURE

Le 09 avril 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210331-D006414I0-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 mars 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 24 mars 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence : Mme Elise AEBISCHER, Mme Anne BENEDETTO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : Mme Christine WERTHE

Étaient absents : M. Philippe CREMER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR

Procurations de vote : Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Anthony POULIN, Mme Julie CHETTOUH à Mme Carine MICHEL, M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI, M. Cyril DEVESA à M. Benoît CYPRIANI, Mme Marie ETEVENARD à Mme Claudine CAULET, Mme Lorine GAGLIOLO à M. François BOUSSO, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, Mme Valérie HALLER à M. Nathan SOURISSEAU, M. Damien HUGUET à M. Aurélien LAROPPE, Mme Marie LAMBERT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Ludovic FAGAUT, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Thierry PETAMENT à Mme Christine WERTHE, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Yannick POUJET à Mme Frédérique BAEHR, Mme Françoise PRESSE à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Carine MICHEL, Mme Juliette SORLIN à M. Abdel GHEZALI, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Myriam LEMERCIER, Mme Sylvie WANLIN à Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN.

OBJET : 42. Subvention à des séjours scolaires

Délibération n° 2021/006414

Subvention à des séjours scolaires

Rapporteur : Mme Claudine CAULET, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	17/03/2021	Favorable unanime

Résumé :

La Ville de Besançon soutient les projets d'école auxquels elle apporte un support financier ou technique (subventions aux séjours scolaires, soutien technique aux projets financés par l'Europe). Elle aide également des associations participant aux objectifs du projet éducatif.

Il y a lieu dans ce cadre de verser différentes subventions.

Certaines écoles bisontines organisent des séjours scolaires. Pour favoriser l'organisation de ces projets, le Conseil Municipal du 14 novembre 2019 a voté un nouveau règlement de financement. Ce dernier a fixé les principes de financement suivants :

- 250 € par jour et par classe,
- ou 125 € par jour et par classe dédoublée ou spécifique,
- doublement de la subvention dans les écoles des quartiers prioritaires Politique de la Ville au vu des difficultés à réunir les participations financières des familles.

Trois projets prévus d'ici à la fin de l'année scolaire 2020-2021 ont été déposés pour la seconde commission :

- Ecole Butte élémentaire, séjour de 4 jours aux Grangettes pour 1 classe de CE2 ;
- Ecole Butte maternelle, séjour de 5 jours à Rochejean pour 2 classes de moyenne et grande section ;
- Ecole Ile de France élémentaire, séjour de 3 jours à Pierrefontaine-les-Varans pour 3 classes de CM1 et CM2.

Les subventions proposées, en application des critères, sont les suivantes :

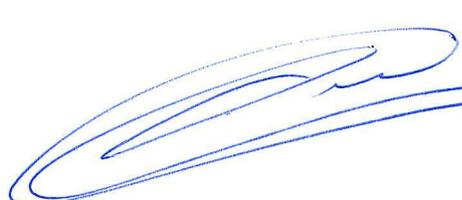
Ecoles	Montant proposé
Butte élémentaire	1 000 €
Butte maternelle	2 500 €
Ile de France	4 500 €
Total	8 000 €

La dépense sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.255.6574.21100 et reversée aux coopératives concernées par ces projets. Ces sommes seront versées après le vote du Conseil

Municipal. Il est à noter que si les projets sont annulés du fait du contexte sanitaire actuel, les subventions ne seront pas versées.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution de ces subventions.

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0